Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Arts et métiers du bâtiment en alternance

Formez-vous en alternance aux métiers du bâtiment et obtenez une licence pro du Cnam.

Présentation

Publics / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : https://btp.cnam.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie-ftlv-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/

Renseignements et candidature : Liste des contacts alternance BTP

Objectifs

Présentation de la chaire de construction durable du Cnam

La chaire de construction du Cnam (https://btp.cnam.fr/) a commencé ses activités en 1854 sous le nom de chaire de construction civile pour former les techniciens destinés aux grands travaux d'Haussmann. Elle propose un ensemble de diplômes universitaires (DEUST, LP, Licence, Master, Ingénieur) en formation distancielle tout au long de la vie d'une part, et formation présentielle en alternance d'autre part.

Présentation La licence professionnelle mention « métiers du BTP » du Cnam en alternance (LP135)

La licence professionnelle mention « métiers du BTP » du Cnam (LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Il s'agit d'une formation de terrain, faisant largement appel à l'expertise scientifique, technique et professionnelle des enseignants. La troisième année de licence professionnelle s'articule autour d'un tronc commun de la mention de visant à développer les compétences transversales indispensables aux métiers du BTP, en apportant une vision globale des enjeux techniques, organisationnels, environnementaux et numériques du secteur.

Les objectifs pédagogiques du tronc commun sont les suivants :

- Mobiliser les méthodes et outils du management de projet pour structurer et conduire une opération de construction dans un contexte professionnel, y compris à l'aide d'outils collaboratifs et numériques.
- Intégrer les enjeux de la transition écologique et les principes visant à limiter l'impact environnemental des opérations de construction, de rénovation, de maintenance et d'exploitation.
- Utiliser l'anglais professionnel dans un contexte technique aux métiers du BTP.
- Produire une communication professionnelle écrite et orale adaptée aux situations de travail (rapports, comptes rendus, présentations).
- Acquérir les bases du management d'équipe, de l'organisation du travail et de la coordination des acteurs.
- Développer une expérience professionnelle significative en alternance, favorisant l'ancrage des apprentissages dans les pratiques en entreprise.

Mis à jour le 19-10-2026

Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030. le 30-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : LP13508A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale : EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Génie civil, construction et bois (23)

Métiers (ROME) : Conducteur / Conductrice de travaux du bâtiment (F1201) , Responsable de Petite ou Moyenne Entreprise -PME- (M1302) , Formateur / Formatrice bâtiment (K2111)

Code répertoire : RNCP42597

Code CertifInfo : 118118

Contact national :

Chaire de construction durable
2 rue Conté
37.3.70
75003 Paris
01 40 27 21 10
Said Masaoudi
par_btp@lecnam.net

- Mettre en œuvre les compétences acquises dans le cadre d'un projet tutoré en lien avec une problématique d'entreprise.

Ce tronc commun constitue un socle partagé de compétences de licence professionnelle mention « métiers du BTP ». Il est complété par une formation professionnalisante propre à chaque parcours-types en alternance :

1. Bureau d'études structure
2. Management et conduite de travaux
3. Economie de la construction
4. Building Information Modeling (BIM)
5. Energétique et fluides du bâtiment
6. Ingénierie et construction bois
7. Maintenance et gestion des infrastructures
8. Arts et métiers du bâtiment
9. Contrôle et expertise
10. Gestion d'affaires

Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence décline ses parcours-types sur chaque site d'alternance afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des territoires tout en assurant une reconnaissance européenne à travers le grade de Licence.

Présentation du parcours *Arts et métiers du bâtiment* en alternance

Le parcours **Arts et métiers du bâtiment** en alternance a pour objectif de prolonger et compléter la formation traditionnelle des compagnons du bâtiment, en leur apportant les compétences scientifiques, techniques, organisationnelles et numériques nécessaires à la conduite de travaux.

Ce parcours s'appuie sur les valeurs du compagnonnage, la culture du métier et la transmission des savoir-faire, tout en intégrant les exigences actuelles du secteur de la construction : maîtrise des normes, appropriation des bonnes pratiques de la construction durable et utilisation des outils numériques, notamment le BIM.

Il prépare des professionnels capables d'intervenir dans les entreprises du bâtiment, en particulier les petites et moyennes structures, en assurant un rôle d'interface entre les différents acteurs de l'acte de construire.

Les objectifs pédagogiques du parcours Arts et métiers du bâtiment sont les suivants :

- Concevoir des solutions constructives en mobilisant les technologies récentes, notamment les processus numériques et le BIM, dans le respect des normes en vigueur.
- Mettre en œuvre les solutions constructives dans le respect de la réglementation, des exigences de qualité, de coût et de délai.
- Préparer, organiser et suivre des chantiers de bâtiment en intégrant les dimensions techniques, organisationnelles et économiques.
- Coordonner les différents intervenants d'un projet de construction (bureaux d'études, architectes, entreprises, sous-traitants).
- Intégrer les principes de la construction durable et les bonnes pratiques professionnelles dans la conduite des travaux.
- Développer des compétences en gestion d'entreprise, en entrepreneuriat et en innovation, favorisant l'évolution professionnelle.

Métiers visés

- Conducteur de travaux (Bâtiment)
- Formateur (Bâtiment)
- Chef d'entreprise (Bâtiment)

Présentation des spécialités

Arts et métiers du bâtiment en partenariat avec la FCMB à Arras et l'AOCDTF à Angers.

Cette spécialisation prioritairement aux compagnons et professionnels du bâtiment souhaitant évoluer vers des fonctions de conduite de travaux. Elle valorise l'expérience de terrain, la maîtrise des gestes professionnels et leur articulation avec les compétences techniques, organisationnelles et numériques nécessaires au pilotage des chantiers.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP : http://btp.cnam.fr/

Compétences

Se reporter à la fiche RNCP

Enseignements

60 ECTS

L3 60 ECTS

Tronc commun 30 crédits (30)

Harmonisation	USBTM0 — 0 ECTS
Anglais	USBTM6 — 3 ECTS
Communication professionnelle	USBTM2 — 3 ECTS
Management d'équipe	USBTM3 — 3 ECTS
Projet tutoré (LP3)	UABT17 — 12 ECTS
Expérience professionnelle (LP3)	UABT18 — 6 ECTS
Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir	TED001 — 3 ECTS

30 crédits de spécialité à Arras et Angers

Histoire des sciences et techniques du bâtiment	USBT91 — 3 ECTS
Transmission des savoirs et des savoir-faire dans le bâtiment	USBT92 — 3 ECTS
Entrepreneuriat et innovation dans le bâtiment	USBT93 — 6 ECTS
Management de projet BIM	USBT20 — 6 ECTS
Gestion de projets de construction	USBT13 — 3 ECTS
Préparation de chantier	USBT14 — 3 ECTS
Gestion de chantier	USBT15 — 3 ECTS
Droit de la construction	USBT97 — 3 ECTS